



E.H.A. INFOS

Bulletin d'information de l'Association ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

Numéro 10

Mars 2007

IMAGES D'HIER EN PAYS D'ETAIN

Le canton d'Etain a été presque totalement détruit entre 1914 et 1918. Seule la partie Est fut relativement épargnée. De cette époque, il nous reste quelques rares photographies et de nombreuses cartes postales.

Ces documents sont des témoignages remarquables. Ils ne sont pas seulement l'image d'une rue dans laquelle nous pouvons rechercher des aïeux, mais aussi des pages de l'histoire de la commune écrite par les habitants eux-mêmes.

L'Association a choisi de les présenter au cours de son exposition de Pentecôte intitulée « **IMAGES d'HIER en PAYS d'ETAIN** ».

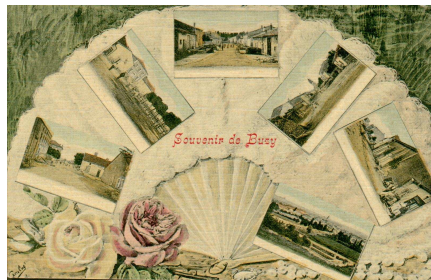
Si l'on veut classer les vues des villages du canton dans le temps, quatre périodes bien distinctes apparaissent :

1) de 1898 à 1914 : années pendant lesquelles ont été publiées la majorité des cartes postales.

2) de 1914 à 1918 : la plupart des villages sont occupés par les Allemands qui produisent leurs propres cartes postales en très grande quantité.

3) de 1919 à 1930 : les communes sont totalement rasées à l'exception de la partie Est du canton. La photographie particulière se développe.

4) de 1930 à nos jours : apparaissent les cartes glacées en noir et blanc qui seront les dernières pour presque tous les villages. La photographie particulière devient abondante.



L'Exposition se déroulera les **26, 27 et 28 MAI 2007** à la **Salle des Fêtes d'ETAIN**.

Elle montrera l'évolution des communes et de leurs rues de 1900 à nos jours à travers près d'un millier de photographies et cartes postales sur plus d'une centaine de cadres.

Avec le soutien du Conseil Général de la Meuse et de la Ville d'Etain.

Le Bureau de L'Association

élu pour un an le 22 février 2007

Président : Thierry MINARIE

VicePrésident : Michel MEILLIER

Trésorière : Louise COPPEY

Trésorier Adj : Guy COPPEY

Secrétaire : Huguette MEILLIER

Archivistes : Marguerite PICART

Marie-Paule ROGIE

Louise COPPEY

Colette CORDEBAR

Christian GLAD

Internet : Georges MITTAUX

Logistique : René MINARIE

Membres : Jean FRICQUEGNON

Olivier CARTIAUX

Roland GUILLAUME

Nos Vérificateurs aux Comptes sont Claude ZULLO et Rémy BILLY .

Ce Bulletin d'Informations n°10 a été édité et imprimé par l'Association Etain d'Hier à Aujourd'hui à 200 exemplaires.

COMMUNIQUE

Les permanences de l'Association ont lieu chaque mercredi de 9h30 à 11h30 au local, 6 rue Pasteur ETAIN.

Vous pouvez :

➤ **venir consulter notre fonds d'archives.**

➤ **apporter pour prêt des documents que vous jugez intéressants.**

➤ **travailler avec nous, à condition d'être Membre.**

➤ **acheter les publications de l'Association.**

Dans ce numéro :

- | | |
|---|---|
| 1 | IMAGES D'HIER EN PAYS D'ETAIN.
Présentation du Bureau de l'Association |
| 2 | Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2006. |
| 3 | CONCORDANCE DES TEMPS
ETAIN A-T-IL 1300 ANS ? |
| 4 | INFORMATIONS DIVERSES |

Compte- Rendu de l'Assemblée Générale 2006

Après le mot d'accueil, M. Thierry Minarie présente le

RAPPORT d'ACTIVITES 2006

Le Bureau de l'Association s'est réuni chaque troisième jeudi du mois au siège, 6 rue Pasteur, pour traiter de questions concernant ses activités. Une permanence est assurée le MERCREDI matin par les Membres délégués aux archives.

L'activité principale de l'Association a été la préparation de notre 23^e Exposition intitulée «*Mémoire religieuse en Pays d'Etain*».

Comme à l'accoutumée, l'organisation s'est faite en coopération avec les *Artistes de la Woëvre* les 3, 4 et 5 juin.

Malgré la fusion de paroisses, la ferveur religieuse ne s'altère pas. Les cérémonies étaient fréquentes, la participation très importante. Outre les communions, il y eut les missions, les congrès eucharistiques, les Fêtes Dieu, les bénédictions d'églises et de cloches, les processions...

De ces fêtes, nous restent quelques témoignages et beaucoup de photographies. Les habitants du canton purent s'y retrouver ou cherchèrent leurs parents et grands-parents, ainsi que les personnalités qui ont marqué la vie des Stainois comme les prêtres, les Suisses ou les sonneuses de cloches.

Cette exposition rassembla plus de 600 photographies et documents présentés sur près de 100 cadres.

La partie concernant la ville d'Etain fut présentée du 4 novembre au 4 décembre dans les locaux de l'Office du Tourisme d'Etain ; et les panneaux sur le canton du 3 janvier au

3 février.

Le 20 juillet, l'Association a proposé une conférence sur Patton et la Libération d'Etain lors de l'étape du Convoi de la Liberté. Une centaine de véhicules de la 2^e Guerre Mondiale ralliait la Normandie à Bastogne en empruntant l'itinéraire de la Victoire. Pour l'occasion, un fascicule a été édité. Quelques exemplaires sont encore disponibles.

Cette année, EHA fête ses 20 ans. Le hall de l'Hôtel de Ville d'Etain a accueilli une petite exposition sur l'évolution d'Etain d'Hier à Aujourd'hui du 15 juillet au 2 septembre.

Pour les Journées du Patrimoine le 17 septembre, l'Association a organisé la visite guidée de quatre églises du canton (Herméville, Moranville, Dieppe et Mogeville) reconstruites après la Grande Guerre.

EHA a acquis un vidéo-projecteur performant, pratique et portable. Les trois projections déjà organisées ont été fort appréciées.

Nous avons également participé au FORUM des Associations organisé par la Municipalité d'Etain le 9 septembre.

Enfin, nous avons poursuivi nos activités habituelles de recherche, d'archivage et de mise à la disposition du public des documents historiques concernant le Pays d'Etain.

PROJETS 2007

Comme de coutume, l'activité principale sera l'organisation de l'Exposition de Pentecôte les 26, 27 et 28 mai 2007 avec pour thème «*Images d'hier en Pays d'ETAIN*».

Nous y suivrons l'évolution des communes et de leurs rues, de 1900 à nos jours, à travers près de 1000 photographies et cartes postales présentées sur plus d'une centaine de cadres.

Pour les *Journées du Patrimoine*, le 16 septembre 2007, l'Association proposera la visite commentée des vitraux de l'église d'ETAIN.

Composées entre 1932 et 1935, les verrières sont l'œuvre des maîtres-verriers Jacques et Jean Jacques Grüber, de l'Ecole de Nancy.

Une brochure de 30 pages illustrées vous sera alors proposée.

Le 5 octobre 2007, nous renouvelerons la conférence sur la *Libération d'Etain*. Ouverte à tous, elle se déroulera à la Salle Brasse et Focosi. Pour l'occasion, la publication de l'an dernier sera rééditée.

Enfin, nous poursuivrons bien entendu nos activités habituelles...

Thierry MINARIE

BILAN FINANCIER 2006

(du 20.12.2005 au 20.12.2006)

RECETTES		DEPENSES	
- Solde 2005	10 231,87	- Documentation	320,47
- Cotisations (101 adhérents)	815,00	- Exposition Mémoire relig.	1 035,63
- Subvention Conseil Général	452,00	- Matériel d'expo (s/verres,..)	167,42
- Subvention ETAIN	510,00	- Assurances	250,19
- Subventions autres	182,29	- Frais fonctionnement	345,02
- Divers	78,00	- Frais archivage	117,05
- Intérêts Livret A	189,83	- Journées du Patrimoine	256,76
- Vente La Libération d'Etain	238,00	- Frais divers: (fêtes...)	198,52
- Vente publications	1 837,38	- Edition livre La Libération	215,44
- Subv. exceptionnelle CG	527,00	- Archivage cartes postales	65,10
- Autres ventes (livres, autocol ...)	57,00	- Achat vidéoprojecteur	1 642,00
- Boissons expo	280,63	-	-
TOTAL RECETTES :	15 399,00	TOTAL DEPENSES :	4 613,60
ACTIF au 20/12/2006 :	10 785,40	Euros	

CONCORDANCE DES TEMPS

De la préparation des États Généraux de 1789 à la campagne électorale de 2007

En 1789, Louis XVI convoque les États Généraux : « *Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour Nous aider à surmonter toutes les difficultés où Nous Nous trouvons...* » Il veut connaître les souhaits et doléances et sera exaucé au-delà de ses espérances !

Dans le bailliage d'Étain, chacun des trois ordres rédige son Cahier de doléances qu'un représentant portera à Bar-le-Duc où seront désignés les trois députés envoyés par la Meuse à Versailles.

Parmi les représentants de la **noblesse** locale, on trouve deux marquis, deux comtes, un baron et quelques personnages sans particule comme Marchand et Vatin. La plupart d'entre eux ont acquis leur titre à prix d'or.

La commission revendique une nouvelle constitution caractérisée par la fin de l'absolutisme et le retour des gouvernements provinciaux : « *Notre député fera valoir les droits particuliers de la Lorraine au rétablissement de ses Etats provinciaux qui n'ont été que suspendus et non anéantis.* » Avant-goût de la décentralisation.

La noblesse renonce à tous privilèges en matière de contribution pécuniaire, souhaite la publication régulière des comptes de la nation et propose un impôt unique qui regrouperait les taxes existantes.

« *Notre député demandera que dans le paiement (sic) de la dette nationale, la province de Lorraine soit extrêmement ménagée, puisque sa dette particulière a été acquittée par elle-même, lors de sa réunion à la monarchie, et que la dette de la France a pris son commencement et son plus fort accroissement avant cette réunion.* »

Parmi les autres préoccupations, citons encore la garantie de la liberté individuelle, la liberté d'opinion, la sécurité du courrier et la suppression des lettres de cachet ou d'exil qui permettent au souverain d'embastiller ou de bannir l'auteur de lignes imprudentes dans des lettres systématiquement lues par les services de police.

Les doléances du **clergé** présentent peu de différences. Ces privilégiés qui profitent globalement du système en place ne désirent que le maintien du statu-quo. Pas question de réformer la dîme. Le curé de Grémilly se dresse farouchement contre les revendications des manants qui refusent la taxe dite de la dixième pomme de terre sous prétexte que ce tubercule, récemment adopté en France, est un légume et ne saurait se voir appliquer le régime réservé aux céréales.

Les autres signataires, les curés d'Étain, Bouvigny, Buzy et celui qui officie à Rouvres et Lanhères, souhaitent la conservation des lois faites en faveur de la religion et des bonnes mœurs afin d'éviter les désordres et la ruine des familles souvent occasionnés par la fréquentation des cabarets.

Ils préconisent la censure des mauvais livres qui portent en eux la corruption des mœurs, la perte de la foi et le renversement de l'ordre de la société. »

Quant au **tiers-état**, il ne regroupe pas le reste de la population, comme on pourrait le penser. La paysannerie y est peu représentée, les pauvres sont délibérément écartés : ne votent que les hommes âgés de plus de vingt-cinq ans et payant l'impôt.

A Etain, les rédacteurs des cahiers du Tiers sont trois avocats dont un lieutenant de police, trois amodiateurs ou bailleurs de terres cultivables, un maître en chirurgie et un laboureur.

Leurs doléances sont une longue liste des suppressions souhaitées, sorte de condensé des revendications de la Noblesse. Avec en premier lieu l'abolition des multiples impôts : dîme, cens, ... gabelle, « *impôt si nuisible qu'on ne saurait jamais trop se hâter de le proscrire pour toujours.* »

Autres suppressions proposées : « *les offices, charges et commissions, places, appointements, gages, rétributions et pensions inutiles ou excessives.* »

Préoccupations communes encore : la libre circulation des marchandises, la possibilité de commercer avec l'étranger sans entraves et la réforme du système judiciaire.

Usure des institutions, déficit budgétaire, nécessité de réduire les dépenses publiques, réforme de l'imposition et de la justice, aspiration à moins de contrôles et plus de liberté individuelle, mais aussi maintien des avantages acquis par certaines catégories de citoyens alors que d'autres réclament la suppression des inégalités, consultation des intéressés afin de constituer un programme d'action en fonction des besoins exprimés... Qui a parlé naguère d'éternel recommencement ? Et d'où vient cette impression de déjà vu ou déjà entendu ?

Toute ressemblance avec des événements... ne saurait être que pure coïncidence !

Colette Cordebar

ETAÏN A-T-IL 1300 ANS ?

Par une charte de 706 ou 707, LIUTWIN, Archevêque de Trèves, donne à l'Abbaye St. Eucaire de Trèves, la villa (domaine) de Stain avec son ban dont il précise les limites. A cette charte est joint, entre les signa et le sceau de l'Evêque, le censier du domaine.

Toutefois, l'authenticité de ce document disparu après 1787, qui n'a jamais fait l'objet d'une étude critique, est mise en cause par Charles Edmond Perrin, Maître de conférence à la Faculté des Lettres de Strasbourg, pour les raisons suivantes : il est bien établi que l'usage du sceau, dans les chancelleries ecclésiastiques, n'apparaît que vers la fin du X^e siècle ; la charte et le censier présentent, dans leur rédaction, des contradictions qui excluent toute communauté de date et d'origine.

En conséquence, il semble qu'à une époque indéterminée mais certainement postérieure au X^e siècle, les moines de St Eucaire, propriétaires d'un domaine à Etain mais dépourvus de tout titre de propriété, jugèrent bon de fabriquer une charte de donation au nom de l'évêque de Trèves, LIUTWIN, pour légaliser leurs droits.



Le renseignement certain (?) le plus ancien que l'on possède sur Etain est fourni par l'auteur des *Gesta episcoporum verdunensium* : ce serait sous l'épiscopat de Bertalamius (vers 710) que l'Eglise de Verdun aurait reçu, de la générosité de Mactigisilus et de son épouse, plusieurs villae, parmi lesquelles le chroniqueur cite Etain (?) sous la forme « stagnum ».

Suite page suivante

INFORMATIONS DIVERSES

ETAIN A T'IL 1300 ANS ? suite

Les limites du ban d'Etain n'ont vraisemblablement peu ou pas varié au cours des siècles.

En particulier, les points définis par Longeau (Nord-Est), Herméville (Sud-Ouest) et Warcq (Sud-Est) existent toujours.

Le quatrième point, Alehne, qui définit, au Nord-Ouest, le changement de direction de la limite « Longeau-Alehne » vers la limite « Alehne-Herméville » était, selon toute vraisemblance, « matérialisé » par la côte de l'Ancien Moulin, sur la Route de Damvillers, à la sortie d'Etain.

Il est intéressant de remarquer que la frontière entre le Duché de Lorraine et le Royaume de France (XIV^e s.), la limite du Bailliage (XVII^e s) et la limite actuelle de la commune, passaient et passe toutes exactement par ce point.

MERCI GEORGES

Après six ans de dévouement, Georges Mittaux a souhaité quitter son poste de trésorier. L'Association le remercie pour son travail rigoureux. Il est remplacé par Louise Coppey.

Georges s'occupera toujours du site Internet de EHA.

EHA sur le WEB

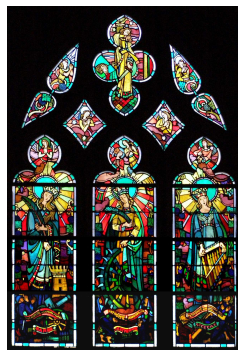
Adresse : <http://www.multimania.com/eha>
E.mail : eha@multimania.com

JOURNEES DU PATRIMOINE 2007

Ornée de beaux vitraux, l'église d'ETAIN a été détruite au cours de la Première Guerre Mondiale. C'est l'Administration des Beaux Arts qui a la charge de la reconstruction de l'édifice classé « Monument Historique ». Commencée en 1920, elle fut interrompue de 1923 à 1929. Quatorze ans après la fin de la guerre, l'église peut recevoir ses premières verrières en 1932.

Elles sont réalisées par Jacques et Jean Jacques Grüber, peintres maîtres-verriers installés à Nancy puis à Paris.

Jacques Grüber, un des fondateurs de l'Ecole de Nancy, a professé les arts décoratifs à l'Ecole des Beaux Arts.



L'Association proposera la visite commentée des 23 vitraux des GRÜBER, avec présentation de l'historique de chacun d'entre-eux, **le 16 SEPTEMBRE 2007 après-midi.**

Pour l'occasion, EHA envisage l'édition d'une petite brochure de 30 pages illustrées sur ce sujet.

PROJET PROGRAMME DES PROCHAINES EXPOSITIONS

➤ **2008** : *L'Enseignement dans le Canton.*

➤ **2009** : *L'Architecture dans le Canton.*

➤ **2010** : *Les Pompiers du Canton.*

Cette liste est établie sous réserve de modifications ou d'inversions.

Nous avons d'autres sujets en réserve mais nous sommes ouverts à toute autre proposition.

A vos Greniers !

L'Association a décidé, une nouvelle fois, de reporter en 2008 l'Exposition sur le thème « **L'ECOLE DANS LE CANTON** ».

Le nouveau collège d'Etain ne sera totalement terminé qu'au cours de l'année 2007. Cette décision nous donne une année supplémentaire pour rechercher des photographies de classes.

Nous collectons tous documents et photographies sur les écoles du canton et surtout **toutes les photos de classes** même les plus récentes.

Nous en ferons une copie puis restituerons les originaux à leur propriétaire.

Vous pouvez contacter l'un des membres du Bureau.

Merci.

Vous vous intéressez à l'histoire d'ETAIN et de son canton.

Vous appréciez notre patrimoine local et souhaitez mieux le connaître, vous voulez être régulièrement informé du programme de nos activités

Alors rejoignez et soutenez

L'ASSOCIATION ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.....

Adresse

Souhaite adhérer à l'association **ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI** pour l'Année **2007**.

La cotisation annuelle est fixée à 8 Euros.

Bulletin à retourner à : **ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI** - 6 rue Pasteur - 55400 ETAIN
ou **Louise COPPEY** - 2 rue des Vosges - 55400 ETAIN